

Image not found or type unknown



divorce, un des 2 époux quitte la belgique pour la france

Par **philalright**, le **08/09/2010** à **14:12**

J'ai quitté mon domicile conjugal en Belgique pour la France ou je souhaite m'établir durablement.

Je souhaite divorcer ,mon mari étant en Belgique et moi en France;

Puis-je entamer une procédure de la France car j'ai d'énormes problèmes de santé qui ne me permettraient pas d'affronter cette procédure avec les difficultés que cela comporte.

Merci

Par **Domil**, le **08/09/2010** à **14:48**

Quelle est votre nationalité et celle de votre épouse ?